



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Assemblée Générale ordinaire du 14 mars 2017

Compte-rendu

L'assemblée générale de l'association Les Amis du Funiculaire de Besançon s'est réunie le mardi 14 mars 2017 à 20 heures, à la Maison de Quartier des Prés-de-Vaux à Besançon.

Etaients présents : Anne BUISSONNIER, René-Ferréol RINGENBACH, Christiane LOUVERT, Martine ROBIN, Daniel GAIFFE, Denis AUBERTEL, Christophe LIME, Christophe GRAS, Hervé DEVILLE, Guillaume GASSER, Luc AUBERTEL, Sylvie VACHEY, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Matthieu NEITHOFFER, Alexandre JURY, Patrice GOUX, Benjamin GOIZET.

Le Président, Alexandre JURY, remercie les adhérents de leur présence, le Comité de Quartier des Prés-de-Vaux pour le prêt des locaux, le Conseil Consultatif d'Habitants dont plusieurs membres sont présents, ainsi que M. Christophe LIME, Adjoint au Maire.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral de l'année 2016
- Rapport financier de l'année 2016
- Programme d'activités 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Cotisation
- Renouvellement du Conseil d'administration

Rapport moral de l'année 2016

Le président donne lecture du rapport moral de l'année 2016, suscitant des échanges avec la salle.

Gare haute du Funiculaire

Le dossier « gare haute » a constitué la priorité pour 2016, du fait de la libération des locaux par Grand Besançon Habitat en début d'année. Le dossier a donné lieu à plusieurs réunions avec les différentes parties prenantes, à l'initiative de notre association :

- Juin 2016 : rendez-vous avec les services du Patrimoine Historique de la Ville de Besançon (Lionel ESTAVOYER, conseiller du Maire et Emilie THIVET, directrice du Patrimoine Historique), afin d'évoquer la problématique du dossier et la nécessité de prendre une décision allant dans le sens de la réaffectation du bâtiment. Nos



interlocuteurs nous ont alertés sur les marges financières réduites de la Ville du fait de la baisse des dotations de l'Etat.

- Août 2016 : rendez-vous avec M. Yves DAOUZE, Directeur de Grand Besançon Habitat. Ce dernier se montre attentif à nos préoccupations et nous informe que l'organisme est prêt à céder la gare haute, le logement ne correspondant plus aux normes locatives d'aujourd'hui. Il nécessite par ailleurs d'importants investissements de remise en état. Un partenariat permettant d'ouvrir la gare haute pendant les Journées du Patrimoine est établi.
- Octobre 2016 : rendez vous avec M. Patrick BONTEMPS, Adjoint à la Culture et les services du Patrimoine Historique. A cette occasion, nous avons mis à jour les documents de présentation de l'association (dossier de presse, dossier gare haute) et présenté la problématique du dossier ainsi que les conclusions de l'entretien avec M. DAOUZE. Il nous est rappelé les marges financières réduites de la Ville de Besançon. Nous sommes informés qu'une transmission de notre entretien sera faite au Maire et qu'une réponse nous sera apportée.

En l'absence de réponse, nous avons relancé par un courrier au Maire en décembre 2016. Le 17 février 2017, nous avons reçu une réponse de M. BONTEMPS, nous informant que la Ville de Besançon n'était pas en mesure d'apporter un quelconque soutien financier à la réhabilitation de la gare haute.

Il est rappelé à l'assemblée que ce courrier est en nette contradiction avec une précédente lettre du Maire de décembre 2012, dans lequel ce dernier informait d'échanges en cours avec Grand Besançon Habitat visant à libérer la gare haute et lui trouver une affectation qui soit en adéquation avec sa vocation patrimoniale.

Le Président informe par ailleurs qu'il a sollicité en septembre la Fondation du Patrimoine pour organiser une opération de mécénat (ou financement participatif) permettant de contribuer financièrement à la restauration de la gare haute. La Fondation du Patrimoine ayant donné son accord de principe, nous reprendrons prochainement contact avec elle.

Il rappelle par ailleurs que la gare haute et la machinerie sont inscrites aux Monuments Historiques depuis 2011 (sur initiative de l'association) : cette inscription, qui empêche la destruction et la transformation de l'immeuble, implique également des obligations en matière de conservation de l'existant.

M. Christophe LIME, adjoint au Maire, précise qu'il serait intéressant de travailler le volet financier de l'opération en incluant des financements privés, et de relancer la Ville sur ce dossier. Il précise qu'en 2007, lors de la restauration de la gare basse, aucun engagement n'avait alors été pris sur la poursuite de la réhabilitation du Funiculaire.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



M. DIGNAC, secrétaire de l'association et membre du Conseil Consultatif d'Habitants, précise qu'il serait intéressant de rencontrer des responsables de la CAGB (communauté d'agglomération du Grand Besançon), en charge du développement touristique du territoire, et d'évoquer le devenir du Funiculaire d'un point de vue touristique. Il rappelle par ailleurs que le dossier de la gare haute est régulièrement évoqué dans le cadre des travaux du CCH.

L'association poursuivra donc en 2017 ses actions visant à obtenir une réhabilitation de la gare haute, préalable à tout projet de réhabilitation du Funiculaire.

Journées du Patrimoine

Le Président dresse un rapide compte-rendu des Journées du Patrimoine 2016. Grâce à un partenariat avec Grand Besançon Habitat et avec le soutien du CCH, la gare haute a bénéficié d'une première ouverture au public, qui a pu découvrir la machinerie du Funiculaire. La gare basse a été ouverte au public, comme les autres années.

Malgré des conditions météorologiques déplorables, 300 visiteurs ont été accueillis durant ces deux journées, dont 200 sur le seul site de la gare haute. De nombreux Brégillots ont profité de cette première ouverture du site pour effectuer une visite.

A noter que certaines personnes venues sur le site ont déclaré qu'elles pensaient que notre association n'existait plus, témoignant la nécessité de relancer des opérations de sensibilisation à travers le quartier.

Il est rappelé que cette ouverture des deux gares n'a été rendue possible qu'avec le soutien logistique du CCH (bénévoles, prêt de matériel, etc.). En l'état actuel de ses forces vives, notre association n'est pas en mesure d'assurer l'ouverture du site, faute d'un nombre suffisant de bénévoles.

Mise à jour des supports de communication

Profitant des actualités autour de la gare haute, nous avons mis à jour nos supports de communication. Un nouveau dépliant de l'association a été réalisé en septembre 2016 (1000 ex.) et distribué lors des journées du Patrimoine.

Le dossier de presse actualisé de l'association est disponible sur notre site : <http://lesamisdufuniculaire.hautetfort.com/files/Dossier%20de%20presse%20oct%202016.pdf>

Le dossier « des idées pour la gare haute » est disponible à cette adresse :

Les Amis du Funiculaire de Besançon – Gare du Funiculaire – Rue du Funiculaire – 25000 Besançon

Tél : 03 29 42 09 57 / 06 17 30 86 12 – www.besancon-funiculaire.com ou www.facebook.com/funiculairebesancon



Les Amis du Funiculaire de Besançon



<http://lesamisdufuniculaire.hautetfort.com/files/Des%20id%C3%A9es%20pour%20la%20gare%20haute.pdf>

Présence de l'association sur les réseaux sociaux

Le président dresse un rapide bilan de la présence de l'association sur Internet et les réseaux sociaux. Il rappelle que l'association est présente sur trois canaux de diffusion :

- Le blog de l'association (www.besancon-funiculaire.com), qui existe depuis mars 2005. En 2016, neuf notes ont été publiées. Les documents officiels sont régulièrement mis à jour (dossier de presse, comptes-rendus...). A chaque publication, une newsletter est envoyée (99 abonnés).
- La page Facebook (<https://www.facebook.com/funiculairebesancon>), en ligne depuis 2011. En 2016, la page est en forte progression (89 « j'aime » au 01/01/2016, 278 « j'aime » au 31/12), du fait de publications suivies et plus nombreuses. Elle est un complément indispensable au blog et permet des publications plus informelles.
- Le compte Twitter (<http://www.twitter.com/funibregille>), en ligne depuis 2015. Au 31/12, on compte une quarantaine d'abonnés.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2016.

Rapport financier 2016

Le Trésorier Michel ROUGE donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique de l'année 2016.

Comme en 2015, les comptes sont légèrement déficitaires (-317€). Cette situation s'explique par un rejet de la demande de subvention des Journées du Patrimoine par la CAGB. Il avait été demandé une subvention de 300 € pour couvrir les frais liés à cette action, qui, comme en 2015, a dû être financée sur nos fonds propres.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2016.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Programme d'activités pour 2017

Le Président détaille le programme d'activités pour 2017, et précise qu'il se situe dans le prolongement des actions engagées en 2016 (notamment la gare haute).

La gare haute : une priorité

La poursuite des actions autour de la gare haute constitue la priorité pour l'année à venir. La réponse de la Ville envoyée en février ne doit pas être vue comme une fin de non recevoir : il convient de retravailler le dossier, notamment l'aspect financier qui pose problème.

Nous reprendrons prochainement contact avec la Fondation du Patrimoine pour étudier les modalités de mise en œuvre d'une opération de financement participatif pour réhabiliter de la gare haute, en lien avec Grand Besançon Habitat (propriétaire des lieux).

En fonction des avancées du dossier, il nous faut également travailler sur la réaffectation du bâtiment et lui trouver une utilité. Cette réflexion devrait être mise en place dans le cadre des activités du CCH. Une réunion publique, pilotée par le CCH, pourrait être mise en place.

Relance de l'association

Pour mener à bien les actions à venir, il est indispensable de relancer l'association, dont le nombre d'adhérents, stable depuis 3 ans, s'élève à 90 à la fin 2016 (contre 218 fin 2007, année de restauration de la gare basse). Le nombre de membres actifs est actuellement insuffisant et permet tout juste d'assurer une ouverture de la gare basse lors des Journées du Patrimoine.

Le président rappelle qu'il est parfois compliqué de trouver des bonnes volontés pour effectuer des opérations simples : relever le courrier à la boîte de la gare basse, aide pour nettoyer la gare basse une à deux fois par an. Martine ROBIN signale qu'elle peut se rendre disponible pour ce type de tâche.

Dans cette optique, une opération de sensibilisation à travers le quartier, via une distribution de dépliants de l'association dans les boîtes à lettres, va être engagée. Cette opération, peu coûteuse, avait été entreprise en 2007 et avait permis de ramener une centaine d'adhérents.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Il est donc fait appel aux bonnes volontés pour assurer la distribution des dépliants dans le quartier. Anne BUISSONNIER, Martine ROBIN, Guillaume GASSER et Christophe GRAS se portent volontaires pour distribuer des dépliants autour de leur domicile. Les dépliants imprimés en 2016 sont distribués à l'issue de l'assemblée générale aux volontaires. De nouveaux dépliants seront imprimés durant le printemps et distribués. Il faudra d'autres volontaires pour les opérations suivantes.

Journées du Patrimoine

Comme chaque année, nous participerons aux Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017. Les bénévoles souhaitant nous venir en aide peuvent d'ores et déjà noter cette date dans leur calendrier. Le CCH sera également sollicité.

Nous reprendrons contact avec GBH pour voir s'il est possible, comme l'an dernier, d'ouvrir la gare haute, dont la visite constitue une vraie valeur ajoutée aux visites commentées de la gare basse.

Le président ajoute qu'il sera probablement absent le samedi 16 pour des raisons professionnelles, et qu'il manque une personne en mesure de faire les visites guidées de la gare basse, en complément de la visite technique proposée par le trésorier. Martine ROBIN signale au président qu'elle pourrait éventuellement prendre le relais, si on lui fournit la documentation nécessaire pour effectuer les visites.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le programme d'activités 2017.

Budget prévisionnel 2017

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2017. Deux scénarios sont proposés : le scénario 1 maintient le budget lié au projet de livre, inscrit à chaque BP depuis 2010 mais non réalisé faute de temps. Le second propose une fusion de ce budget non affecté, au projet de gare haute.

Le Président ajoute qu'il serait opportun de fusionner ce budget, comprenant un report de ressources de 4000 €, avec le budget lié au projet de réhabilitation, en dédiant le tout à la gare haute. Ce dossier constituant une priorité pour l'association, il serait opportun de le faire figurer clairement dans notre budget. Les membres présents sont d'accord avec cette proposition de nouvelle répartition budgétaire.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2017.

Cotisation 2017

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2017.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base de 10 euros.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Il n'y a pas de membre démissionnaire. M. Christian MILLET est candidat. Les autres membres du conseil souhaitent se représenter.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante : Alexandre JURY, Daniel ORCEL, Jean-Bernard LEMOINE, Patrick DIGNAC, Michel ROUGE, Christian MILLET.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration.

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2016) seront envoyés aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

De l'assemblée générale il a été dressé le présent compte-rendu ainsi qu'un procès-verbal signé par le président et le trésorier.

Alexandre JURY